SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats 15 bd de la paix
BP 30149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org http://sections.se-unsa.org/51/

Les infos du 16 juin 2013

Pour l'affichage en salle des maîtres utilisez plutôt le document en téléchargement ici > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article755

1. **Agenda des instances**
2. **Direction d'école : alerte sociale**
3. **Retraites : Le communiqué de l'UNSA**

Agenda des INSTANCES

- 2nde Phase du mouvement de mercredi 19 à vendredi 21 juin > Nous espérons avoir fini pour midi, mais ce n'est pas certain. Relance postes de directeurs /Postes à profil / cas particuliers / affectation des titulaires et ensuite des stagiaires sortants. Il est inutile de nous contacter mercredi et jeudi soir, tant que le mouvement n'est pas fini nous ne pouvons donner d'indications. Envoyez votre fiche de suivi (avec vos coordonnées mail et téléphone portable) si ce n'est déjà fait (au 51@se-unsa.org).

- CDEN le 28 juin > organisation du temps scolaire dans le 1er degré (horaires des écoles)

- CAPD le 4 juillet au matin > à l'ordre du jour (accès à la Hors-classe, liste d'aptitude PE, point sur les ineat-exeats…)

- CTSD le 4 juillet à 14H > Ce comité technique Départemental a pour unique ordre du jour « rentrée scolaire » (1er et 2nd degré). Contactez-nous (mail de préférence)

  · Si vous constatez une hausse ou une baisse de vos effectifs par rapport aux prévisions,
  · Si une classe a été fermée et que les effectifs repartent à la hausse,
  · Si vous espériez une ouverture en février qui n'est pas arrivée et que les effectifs grimpent,
  · Si vous pressentez une hausse pour septembre (livraison de logements, transferts de population)

Direction d'école : alerte sociale

Au niveau National suite à l'alerte sociale du SE-UNSA, le ministre a enfin donné une date d'ouverture des discussions sur ce thème (mardi 18 juin).
Au niveau départemental, nous avons été reçus par la Directrice Académique, son adjoint, M.Adnot et Mme Gérardin, secrétaire générale.
Prenant appui sur le protocole d'accord de 2006, l'enquête DUER sur les conditions de travail des directeurs (enquête 2012 du SE-UNSA) et les témoignages que nous recevons, nous avons fait des propositions en particulier sur la situation de l'aide administrative réduite à néant.
L'évolution de ce dossier est essentiellement nationale mais nous avons avancé des pistes d'amélioration de la situation des directeurs au niveau départemental. Un relevé de conclusions sera établi par l'administration qui donnera ses réponses. (nos propositions ici sur le site du SE-UNSA 51)

RETRAITES : Le communiqué de l'UNSA

Extrait « Le réalisme doit, pour l'UNSA, être au rendez-vous. Les caractéristiques propres aux différents régimes ne peuvent ainsi être ignorées, ce qui interdit de plaquer artificiellement tout critère de l'un sur le fonctionnement de l'autre. A ce titre, concernant la Fonction publique, le rapport Moreau indique que la règle actuelle, si elle n'avantage pas les fonctionnaires en termes de taux de remplacement, nuit à la compréhension que peut en avoir l'opinion. Pour l'UNSA, ce dernier argument n'est pas recevable. Dans un système dépourvu de retraites complémentaires obligatoires et où les primes, que beaucoup ne touchent pas, n'ouvrent pas droit à pension, l'allongement de la période de référence baisserait lourdement le montant des pensions. Ce serait inacceptable. Pour l'UNSA, le maintien du calcul sur les six derniers mois d'activité est clairement le plus équitable. » **lire le communiqué ici** http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article752